

## **REUNION DU 26 MAI 2008**

L'an deux mille huit, le vingt six mai à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni salle de la mairie sous la présidence de Monsieur BRIE Simon, Maire de LATILLE.

### **Etaient présents :**

Mesdames Nicole FERNANDES, Marie-Christine BARON-POUDRET, Sophie QUILLIEC, Brigitte BOURDON, Manuela MASSET-DAVID, Stéphanie BRUNET, Florence MARMAIN.

Messieurs Robert DAUGÉ, Patrice CAILLE, Philippe THIBAULT, Philippe ROQUET, Laurent POUBLANC, Philippe NIVAU, Régis BRAULT et Simon BRIE.

*Madame Brigitte BOURDON a été élue secrétaire de séance.*

**Date de convocation** : 19 mai 2008

---

### **COMPTE RENDU REUNION DU 28 AVRIL 2008**

Approbation des membres présents.

### **RAPPORT ANNUEL 2007 - Assainissement non collectif**

Conformément à l'article L2224-5 du code Général des Collectivités Territoriales le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement non collectif est présenté au Conseil Municipal dont copie avait été remise à chaque conseiller.

### **MAINTENANCE INFORMATIQUE - ECOLE**

Il devait être présenté 2 propositions de maintenance informatique aux écoles : Vienne Services et DES CLICS de Lavausseau.

Or, la proposition de la société DESCLICS ne nous est pas encore parvenue - La question sera donc revue à la prochaine séance.

### **DIVERS AVANCEMENTS DE GRADE- PERSONNEL COMMUNAL**

Lors de sa séance du 3/04/2008 la Commission Administrative Paritaire a émis un avis favorable pour des avancements de grade.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide donc de créer les grades suivants :

- ATSEM PRINCIPAL DE 2<sup>nd</sup>e Classe à raison de 33/35e
- ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 2<sup>nd</sup>e Classe à temps complet
- ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 1<sup>ère</sup> Classe à temps complet

*et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2008.*

Publicité sera effectuée auprès du Centre de Gestion.

### **RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Suite aux élections municipales il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs de la Commune.

Cette commission, outre le Maire qui en assure la Présidence, comprend 6 commissaires.

Les 6 commissaires titulaires ainsi que les 6 commissaires suppléants sont désignés par la Direction Générale des Impôts sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Par conséquent il faut désigner 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal propose la liste suivante :

Nom- Prénom	Adresse	Observations
<b><u>COMMISSAIRES TITULAIRES</u></b>		
Marie-Claire ALFROID,	1, Château de la Chèze - LATILLE	<i>Propriétaire de bois</i>
Marie-Christine BARON-POUDRET	7 Rue des Chênes - LATILLE	<i>Conseiller Mun.</i>
Nicole FERNANDES,	41 rue du Docteur Roux - LATILLE	<i>Adjointe</i>
Florence MARMAIN	3 rue de la Mauvetterie - LATILLE	<i>Conseiller Mun.</i>
Patrice CAILLE	18 avenue du Poitou - LATILLE	<i>Adjointe</i>
Philippe THIBAULT	4 le Chaffaud - LATILLE	<i>Conseiller Mun.</i>
Philippe NIVAU	5 rue du Gymnase - LATILLE	<i>Conseiller Mun.</i>
Régis BRAULT	3 impasse du Millénaire - LATILLE	<i>Adjoint</i>
Jean FILLON	16 Chemin de Cache Grenouille - LATILLE	<i>Adjoint</i>
Thierry GOBIN	1, La Giborlière - LATILLE	
Roland THIBAULT	2, la Chèze - LATILLE	
GUICHARD Rémy	2, La Tournerie - BENASSAY	<i>Personne extérieure</i>
<b><u>COMMISSAIRES SUPPLEANTS</u></b>		
Paul MITTEAULT	Château de la raudière	<i>Propriétaire de bois</i>
Brigitte BOURDON	56 rue du Docteur Roux - LATILLE	<i>Conseiller Mun</i>
Stéphanie BRUNET	45 rue de la Mauvetterie -LATILLE	<i>Conseiller Mun.</i>
Sophie QUILLIEC	6 rue Pierre Abelin - LATILLE	<i>Conseiller Mun.</i>
Manuela MASSET-DAVID	1 impasse du Millénaire - LATILLE	<i>Conseiller Mun.</i>
Robert DAUGÉ	14 rue de la Chèze - LATILLE	<i>Conseiller Mun.</i>
Philippe ROQUET	1 Puy Hervé - LATILLE	<i>Conseiller Mun.</i>
Laurent POUBLANC	5 La Borne aux Moines - LATILLE	<i>Conseiller Mun.</i>
Jacques CHAMPAGNE	Moulin de la Juptière - LATILLE	
PALMERINI Antoine	1 place Robert Gerbier - LATILLE	
Jean-Claude ROUX	19 avenue de la Plaine - LATILLE	
André CHAUVIN	6 rue du Coquet 86190 VOUILLE	<i>Personne extérieure</i>

### **LOCAL AVENUE DE LA ROCHELLE - « LOCA VACANCES »- BIEN SANS MAITRE**

L'article 27 du code du Domaine de l'état précise que *lorsque les taxes foncières afférentes à un immeuble n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 années, cette situation est constatée par arrêté du Maire après avis de la Commission Communale des impôts directs. Il est procédé par les soins du Maire à une publication et à un affichage de cet arrêté.*

Madame la Trésorière de Vouillé a avisé la commune que les taxes foncières de ce local ne sont plus payées depuis plusieurs années et demande à la municipalité de bien vouloir constater et déclarer ce bien présumé sans maître.

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et ce, dans les meilleurs délais.

### **BLANCHISSERIE - ZAE -**

Le local abritant la Blanchisserie situé « avenue de la Plaine » n'est plus adapté. Il leur faudrait un bâtiment plus important du fait de la croissance de cette activité.

Le propriétaire, Mr MEUNIER, a rencontré Monsieur le Maire et lui a fait part de sa demande de construction d'un nouveau bâtiment et ce, sous forme d'atelier relais.

Or, le Conseil souligne que cette compétence est du ressort de la Communauté de Communes et charge donc Monsieur le Maire d'en informer au plus vite le bureau afin que les transactions d'acquisition des terrains situés dans la ZAE puissent se poursuivre.

### **TERRAIN JOURDAIN - AVENUE DE LA ROCHELLE**

Comme suite aux transactions entre Mme JOURDAIN Nicole, propriétaire de 2 parcelles C 762 et 765 et la commune dans le cadre de la réalisation de travaux d'assainissement « avenue de La Rochelle »,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- d'acquérir les parcelles C 762 et 765 d'une superficie de 3732 m<sup>2</sup> pour un montant de 35.000 €
- que les actes seront réalisés chez Me GUILLET, Notaire à LATILLE

Mme MARMAIN Florence, Adjointe aux finances, est autorisée à signer les actes et tout document relatif à cette affaire.

### **COMMISSION « LATILLE INFOS »**

Florence MARMAIN, Nicole FERNANDES, Sophie QUILLIEC, Brigitte BOURDON, Laurent POUBLANC .

Il est proposé la désignation également des membres extérieurs : Jean-Claude ROUX - Frédérique BOURLAUD - Christian JOURDAIN

Le Conseil donne son accord.

### **LATILLE INFOS -**

Dans l'immédiat une feuille d'informations sur les commissions municipales avec un trombinoscope ainsi que la publicité pour les activités sportives à venir -course cycliste et tournoi de tennis - devrait être réalisée et distribuée dans les prochains jours.

Pour le bulletin municipal « LATILLE INFOS » la commission propose :

- une version plus étoffée et sous un autre format
- d'inclure les publicités des artisans/commerçants locaux moyennant une petite participation financière d'un montant de 20 €
- Que le bulletin soit réalisé pour une distribution en septembre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les propositions de la Commission.

### **CHEMIN JOURDAIN/LACOURCELLE - PROPOSITION VENTE A LA COMMUNE**

Les propriétaires du chemin situé face parking salle des fêtes proposent à la commune de l'acquérir et ce, moyennant l'Euro symbolique.

Monsieur le Maire fait part que 3 constructions de maisons sont prévues et leurs raccordements au réseau assainissement doivent passer par ce chemin.

Si le chemin devient propriété de la commune les travaux de pose de canalisations devront être financés par la municipalité et des conseillers s'interrogent sur l'intérêt d'acquérir ce chemin privé. De plus, par la suite il devra être entretenu par la commune.

Un large débat s'instaure et le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de bien vouloir faire établir des devis concernant la pose des canalisations d'assainissement et la remise en état du chemin.

A revoir à la prochaine séance.

### **COMMISSIONS DIVERSES - MEMBRES EXTERIEURS**

**Commission Voirie / bâtiments / Assainissement** : Jean-Claude ROUX - Michel LIEGE - Thierry GOBIN

**Commission Environnement** : Jean-Claude ROUX - Michel LIEGE - Antoine LENCOU

**Commission Sports** : Franck CHOLET

## **CONVENTION CADRE AVEC ASSOC. ASSISTANTES MATERNELLES**

Le Conseil est avisé que la CAF souhaite faire une convention pour « cadrer » les associations d'assistantes maternelles. L'indépendance de chaque association serait tout de même maintenue. A latillé, l'atelier « 4 pattes » est sous l'égide de Familles Rurales. Il se réunit chaque semaine le vendredi matin salle des associations. Il regroupe mamans, enfants, assistantes maternelles.  
A SUIVRE.

## **CONTROLE SOCOTEC - TRAVAUX A ENVISAGER**

Suite aux vérifications périodiques effectuées par la SOCOTEC sur les installations électriques des bâtiments communaux, des travaux de conformité doivent être réalisés.

L'Adjoint aux bâtiments, Régis BRAULT, sollicite l'autorisation du Conseil pour demander des devis aux 2 professionnels de LATILLE (ELECTRIQUE SERVICE LATILLE et Thierry ROBIN). Le Conseil donne tous pouvoirs à l'adjoint pour la réalisation de ces devis.

## **CANTINE SCOLAIRE**

Un parent d'élèves présent souhaite évoquer un problème de confection des repas à la cantine. En effet depuis que la SOGERES établit les menus et la livraison des denrées ses enfants se plaignent de la cantine. Un large débat s'instaure -  
Monsieur le Maire fait une rapide historique de la situation : décision de signer un contrat avec la SOGERES suite à des plaintes de parents.  
Le Conseil demande qu'un sondage en collaboration avec l'APE soit effectué auprès des familles pour connaître l'avis de tous.  
A suivre.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Service Minimum à l'école : question à suivre quant à la proposition de loi et son évolution.
- Four à chaux (sur les parcelles C 762-765) : à mettre en sécurité dans 1 premier temps pour interdire l'accès au public - Sa rénovation pourrait être réalisée par l'intermédiaire d'un chantier loisirs ; le dossier pourrait être établi pour l'an prochain.
- Remplacement lecteur CD : Sur demande des Anciens Combattants le Conseil accepte d'acquérir un nouveau lecteur CD plus performant. Un devis est présenté pour un montant total 100 € qui comprend la reprise de l'ancien matériel. Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer.
- Piscine : les travaux urgents de sécurité ont été réalisés par le personnel communal.

Une partie du local des agents effectuant l'entretien du gymnase pourrait être utilisée pour stocker les produits. Une séparation devra être effectuée - De plus, il faudrait informer les utilisateurs du gymnase (associations sportives, collège, écoles) de la présence de ces produits dans ce local.

Un lave œil (obligatoire en cas de projection de chlore) doit être acheté - Régis BRAULT est chargé de s'en occuper.

- Tournoi de tennis : Le Conseil Municipal accepte de remettre à la Pacifique Tennis 2 trophées pour le Tournoi qui aura lieu en juillet.
- éclairage public à « Boisquillon » : il faut signaler à la SOREGIES que l'éclairage public fonctionne toute la nuit.
- Chemin de Cache-grenouille : après un large débat sur l'installation des sens interdits mis aux 2 accès du chemin de cache grenouille, Mr le Maire propose une rencontre avec les riverains pour la suite à donner.
- Autorisation est donnée pour l'acquisition de vitrines d'affichage.

**Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil annoncent que la suite de la séance va se dérouler à huit clos et prient les personnes présentes de bien vouloir quitter la salle.**

### **PERSONNEL COMMUNAL - EQUIPE TECHNIQUE**

Monsieur le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint relatent leur rencontre avec Mr FILLON Didier à qui il a été proposé la gestion et l'encadrement de l'équipe technique.

Suite à cet entretien Mr FILLON Didier, dans un souci de meilleure gestion du planning des travaux à réaliser et de l'encadrement de l'équipe, propose de réaliser 8 heures supplémentaires par semaine réparties sur 2  $\frac{1}{2}$  journées les lundi après-midi et vendredi matin.

Une réunion trimestrielle de travail avec les élus responsables pourrait être mise en place.

Après un large débat le Conseil souhaite que la question soit revue lors de la prochaine séance avec un chiffrage des heures à rémunérer. A revoir.

Mr le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint ont également rencontré l'équipe technique qui se décompose ainsi :

- 1 agent chargé du fauchage : Mr ROBERT Jacky
- 4 agents polyvalents dont 1 qui a l'habilitation électrique (Sébastien MINEO) et 1 autre spécialisé dans les travaux divers à l'atelier (François BERTHOU).

Mr MINEO Sébastien sollicite également la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires.

### **PROPOSITION MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL AUPRES DU CENTRE DE SECOURS**

Mr le Maire propose au Conseil de mettre à disposition du Chef de Centre de Secours de LATILLE Mr François BERTHOU 1 journée par semaine afin d'effectuer les tâches administratives.

Le Conseil fait part qu'il pourrait être envisagé la journée du lundi ou du vendredi afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'équipe technique.

Ne pourrait-on pas être envisager le « départ » de 2 agents communaux sur 3 lors des appels sirènes pendant leur temps de travail ?

### **DELEGUES - SYNDICAT DES TROIS VALLEES**

Comme suite à la délibération en date du 14/03/2008 désignant les délégués du syndicat des 3 vallées Mr le Maire propose au Conseil Municipal de le désigner délégué suppléant (pour des raisons d'indisponibilité) au lieu et place de Mr POUBLANC Laurent qui deviendrait titulaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal donne son accord :

Délégués titulaires : Mr CAILLE Patrice et POUBLANC Laurent

Délégués suppléants : Mr ROQUET Philippe et BRIE Simon

Copie de la délibération sera adressée à Mr le PRESIDENT du SNDICAT des 3 VALLEES.

### **GARDERIE SCOLAIRE**

Le compte rendu de visite de la garderie scolaire (effectué par Mmes QUILLIEC-BRUNET et FERNANDES) transmis à chaque conseiller est présenté :

**Constat de l'existant :**

*Garderie péri scolaire communale depuis 15 ans- 2 agents communaux depuis 2 ans (dont 1 titulaire du BAFA)*

*Horaires : 7 h 30 - 8 h 45 ----16 h 30 - 19 h avec dépassement des horaires*

*Enfants accueillis sans inscription et sans limite.*

**Constat matériel** : *local trop petit - la tranche d'âge est de 3-11 ans.*

**URGENT**

- *marches dangereuses - descellées*

- Porte d'entrée (barre horizontale cassée, espace en bas très ouvert, perte d'énergie)
- W.C enfants non fermé (manque d'intimité) et pas de WC adultes
- Infiltrations d'eau dans la salle dortoir sous fenêtre
- Étagères dangereuses (montées sur parpaings)

### **PROJET**

- Formation de l'agent non titulaire BAFA + souhaite effectuer + d'heures
- Appel à bénévoles en cas d'absence des professionnels, aide quand le nombre est supérieur à la capacité d'accueil
- Inscription obligatoire (1 mois, 15 j à l'avance... à voir)
- Responsable de la garderie périscolaire (temps en horaire en +)
- Isolation : froid en hiver et chaud en été
- Anti pince doigts aux portes
- Téléphone sans fil ou portable + répondeur
- Tableau à repeindre
- Peinture sur murs

*Le souhait de Dominique, tout à fait légitime serait d'annexer la pièce à côté qui est utilisée en dortoir en début d'après-midi par les petits de maternelle.*

*D'une manière générale le local mériterait d'être plus ludique, couleurs sur les murs par ex.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable aux travaux urgents à réaliser.

De plus, en raison du nombre important d'enfants le Conseil Municipal décide que la salle « dortoir des petits » soit aménagée pour la prochaine rentrée en salle garderie.

Les travaux de cette salle et de l'actuelle garderie pourraient être réaménagés pendant l'été par le personnel communal.

**LA SEANCE SE LEVE A 0 H 30**